



Concertation technique restreinte du DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

« Une situation alimentaire et nutritionnelle préoccupante au Sahel et en Afrique de l'Ouest fortement affectée par les effets conjugués des crises sécuritaires, sanitaires et de l'inflation »

Organisée par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel avec l'appui de ses partenaires, la réunion du PREGEC de juin, a lancé la campagne agro-pastorale 2021-2022. Elle a également examiné les prévisions des caractéristiques agro-hydro-climatiques de la saison des pluies et préparé le suivi de son déroulement »

Les participants à la réunion restreinte du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises (PREGEC) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue les 17 et 18 juin 2021 en présentielle et par vidéoconférence à Azalaï Hôtel de la Plage de Cotonou (Bénin), font les constats suivants :

1. La situation des marchés agricoles est marquée par la persistance de la hausse généralisée des prix des produits vivriers locaux (maïs, mil, sorgho, riz, niébé, arachide, soja, sésame et huile de palme) malgré les bons niveaux de production agricole enregistrés à l'issue de la campagne 2020-2021. En effet, les hausses varient de 17 à 22% pour les céréales locales, 14 à 49% pour les racines et tubercules et 19 à 78% pour les légumineuses et autres (sésame, huile de palme). Elles sont en partie liées à la forte demande créée par les effets combinés de la crise sécuritaire, de la pandémie de la covid-19 et des tracasseries routières sur les principaux corridors des échanges commerciaux. A cela, il faut ajouter l'inflation qui sévit dans certains pays en raison des difficultés économiques liées notamment à la dépréciation des taux de change au Ghana, en Guinée, au Libéria, au Nigéria et en Sierra Leone. Les prix des principales denrées importées particulièrement le blé, le riz, le sucre et l'huile, ont connu également une hausse. Sur les marchés à bétail, les prix des animaux sont globalement en hausse à cause de la forte demande en bétail avec l'approche de la fête de Tabaski. Ce qui favorise les termes de l'échange bétail / céréales en faveur des éleveurs.
2. La situation alimentaire et nutritionnelle demeure préoccupante dans l'ensemble des pays sahéliens et le Nord du Nigeria affectés par l'insécurité civile liée aux conflits armés et le banditisme ; une situation engendrant des flux importants de personnes déplacées internes (5,2 millions). Par ailleurs, les difficultés économiques que connaissent le Libéria et la Sierra Leone ces dernières années rendent la situation alimentaire et nutritionnelle très précaire dans ces deux pays ; cette situation vient d'être confirmée par les missions conjointes d'évaluation rapide conduites dans au Libéria et en Sierra Leone en début du mois de juin. Selon les analyses avec le Cadre Harmonisé conduites dans l'ensemble des pays de la région hormis le Cabo Verde, près de 27 millions de personnes sont en insécurité alimentaire et nutritionnelle en cette période de soudure. La situation risque de se dégrader davantage à cause des hausses des prix des denrées alimentaires observées en cette période d'intenses activités agricoles. Par ailleurs, 67 millions de personnes sont en situation de pression (Phase 2 du Cadre Harmonisé), qui méritent une attention particulière, pour ne pas basculer en situation de crise au cours de cette période de soudure.
3. La situation nutritionnelle dans la région reste inquiétante en 2021. De nombreux facteurs de risques tels que l'insécurité alimentaire, l'accès limité aux services sociaux de base, ainsi que l'extension des zones de conflits, pèsent lourdement sur le statut nutritionnel des femmes et des enfants. Il est attendu 9.6 millions de cas de malnutrition aiguë parmi les enfants de moins de 5 ans, sur lesquels 3.1 millions seront des cas sévères nécessitant une prise en charge médicale adaptée au cours de l'année.

Cette situation appelle à une réponse multisectorielle dirigée vers le renforcement des systèmes (santé, EHA, alimentaire et protection sociale) afin de contribuer à la résilience des populations. Les zones de conflits du Bassin du Lac Tchad, du Nord-est du Nigéria, du Liptako-Gourma et du Centre du Mali doivent être ciblées prioritairement.

4. En réponse à cette insécurité alimentaire et nutritionnelle majeure, les États et leurs organisations intergouvernementales, avec le soutien de leurs partenaires, ont élaboré des plans de réponses pour assister les populations vulnérables, y compris les personnes réfugiées et déplacées internes. Toutefois, et en ce début de la période soudure, les ressources mobilisées ne couvrent que 20% des besoins de financement requis eu égard à la gravité de la situation.

5. La campagne agricole d'hivernage en cours est caractérisée par des séquences sèches longues qui ont occasionné des déficits hydriques sur les cultures dans certaines localités au niveau des pays du Golfe de Guinée et perturbé l'installation des semis dans la bande sahélienne. Toutefois, les prévisions saisonnières indiquent des dates de fin de saison de tendances normales à tardives. Par ailleurs, des écoulements normaux à excédentaires pourraient être observés avec des risques élevés d'inondations.

6. La situation phytosanitaire est marquée par des manifestations de la chenille légionnaire d'automne en raison de poches de sécheresse observées dans certaines zones côtières des pays du Golfe de Guinée. Par contre, la situation du criquet pèlerin demeure calme et la menace pour l'instant est sous contrôle du fait du renforcement des mesures de surveillance et d'intervention rapide engagées depuis 2020 par la région. Toutefois les infestations subsistent dans la corne de l'Afrique malgré les opérations de lutte engagées, invitant ainsi à maintenir la veille et l'alerte rapide dans la région Sahel et Afrique de l'Ouest.

7. La situation pastorale est caractérisée par un allongement de la période de soudure en raison du retard observé dans la mise en place de la biomasse herbacée en lien avec les perturbations pluviométriques évoquées ci-dessus. En plus dans les zones agropastorales, la mobilité du cheptel est perturbée à cause des problèmes sécuritaires. La transhumance transfrontalière en direction des pays côtiers (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire et Ghana) demeure également perturbée entraînant de fortes concentrations et une surexploitation des ressources pastorales disponibles dans les zones accessibles.

Au vu des constats ci-dessus énumérés, la réunion formule les recommandations suivantes :

A l'endroit des Etats :

- Renforcer et maintenir la veille informationnelle sur la situation des marchés en raison des hausses de prix des denrées de base observées ;
- Développer de nouvelles stratégies de mobilisation des financements requis afin de faciliter la mise en œuvre des plans nationaux de réponse ou de riposte eu égard à la gravité de la situation alimentaire et nutritionnelle particulièrement dans les zones de conflits ;
- Prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité de l'accès des zones de conflits aux acteurs humanitaires ;
- S'investir résolument dans les mesures préventives et la prise en charge de la malnutrition pour renverser les tendances observées, y compris la prise des mesures spécifiques en vue d'un retour rapide au fonctionnement normal des centres de santé ;
- Maintenir et renforcer la surveillance acridienne au niveau des pays de la ligne de front ;
- Maintenir et renforcer les efforts de surveillance et de lutte contre la chenille légionnaire d'automne et les autres nuisibles majeurs ;
- Diversifier les pratiques agricoles, à travers l'adoption de techniques de gestion de l'eau à la parcelle et la promotion de l'irrigation et du maraichage pour réduire le risque de baisse de production dans les zones exposées aux séquences sèches ;
- Renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations et, de la réduction des risques de catastrophes et des aides humanitaires ;
- Aménager des espaces pastoraux pour une meilleure production fourragère permettant de maintenir les animaux le plus longtemps possible dans leurs terroirs d'attache ;
- Intensifier les appuis au secteur pastoral tout au long de la période de soudure ;
- Promouvoir le renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables à travers des interventions de soutien aux moyens d'existence.

LEADERS POLITIQUES ET ANIMATEURS TECHNIQUES DU RPCA



A l'endroit du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA :

- Appuyer les pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) ainsi que le Burkina Faso et le Sénégal dans la surveillance du risque acridien ;
- Poursuivre et renforcer le dialogue régional en faveur de la mobilité transfrontalière du bétail et des éleveurs transhumants ;
- Poursuivre le renforcement des capacités des dispositifs nationaux sur l'utilisation des outils de suivi des campagnes agricoles et d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

A l'endroit des Partenaires :

- Contribuer au financement et à la mise en œuvre des plans nationaux de réponses en faveur des populations vulnérables eu égard à la gravité de la situation alimentaire et nutritionnelle, notamment dans les zones de conflits ;
- Accompagner les pays et les OIGs de la région dans l'opérationnalisation des outils de surveillance et de lutte contre les nuisibles majeurs des cultures

Fait à Cotonou, le 18 juin 2021

La réunion

PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS

